



Procès-verbal de la 81^e assemblée générale ordinaire du 21 mars 2018 **Dans le pavillon de la société Bien-air Dental SA, Longue-Rue 60, 2504 Bienne**

1. Ouverture de l'assemblée générale, élection des scrutateurs

La séance commence par la présentation vidéo de la société Bien-Air SA. M. Edgar Schönbächler, CEO, présente en deux langues les produits et les activités de cette entreprise représentée à l'échelle mondiale et reconnue dans la production d'instruments destinés au domaine de la médecine dentaire.

À 19 h 40, on débute l'assemblée générale en souhaitant la bienvenue aux membres. 50 membres au total sont présents. Le président constate que l'assemblée a été convoquée conformément au règlement. Il propose les deux réviseurs, Ueli Hofstetter et Manfred Rufener, en tant que scrutateurs, proposition adoptée par l'assemblée. L'ordre du jour selon l'invitation est accepté.

À la table du comité, une bougie est allumée pour rappeler les membres qui nous ont quittés en 2017.

2. Procès-verbal de la 80^e assemblée générale du 29 mars 2017

Le procès-verbal est disponible sur notre site Internet depuis plusieurs mois déjà ; quelques exemplaires sont également à disposition pour l'assemblée. Aucune remarque ni objection n'est formulée, le procès-verbal est ainsi approuvé sous les applaudissements de l'assemblée.

3. Rapport annuel 2017 du président

« Après une année 2016 contrastée, nous avons vécu une bonne année, intéressante et presque sans aucun acte de vandalisme. En voilà un bref extrait :

Cette année encore, notre agenda a été distribué à près de 3000 ménages. Je tiens à en remercier tous les membres du comité. Je remercie en particulier Irene Pauli (ancienne membre du comité), Hansruedi Zehnder et Willi Wenger (Club de yodel de Boujean) qui nous ont soutenus dans la campagne de distribution.

De nombreux habitants de Boujean se sont retrouvés le 11 mai 2017 en début de soirée par un temps maussade (mais dans la bonne humeur) à la station supérieure du Funi Macolin. Nous avons pu profiter d'une visite intéressante du centre sportif de Macolin sous la conduite experte de M. Werner Günthör, triple champion du monde du lancer du poids. W. Günthör a fait bien plus que nous ouvrir les portes, il nous a également permis d'apprendre des histoires intéressantes concernant l'École de sport. Cette visite passionnante s'est terminée par un apéritif lors duquel les habitants du quartier ont pu discuter de sport mais également de bien d'autres sujets. Les participants ont apprécié cette sortie qui change de la vie du quartier.

En mai, les membres de la Guilde du quartier de Boujean et un spécialiste de l'entreprise A. Schlosser AG ont évalué trois éclairages différents pour la croix du 1^{er} août sur la montagne de Boujean. Le soir du 5 juillet 2017 grâce à une météo favorable, les nouvelles installations lumineuses ont enfin pu être montées par les nombreux bénévoles du Club de gymnastique et de la Guilde du quartier de Boujean. Le résultat a convaincu tout un chacun. Durant près d'un mois, la croix était à nouveau toute illuminée et visible de loin.

La séquence vidéo réalisée à l'aide d'un drone parmi les plus modernes dévoile de façon spectaculaire son montage. La vidéo peut être téléchargée sur notre site Internet pour être visionnée à son gré.

Nous saisissons l'occasion pour remercier les conseillers spécialisés de A. Schlosser AG, tous les bénévoles ainsi que le sponsor de l'éclairage, qui ne souhaite pas être cité nommément. Bilan positif : la consommation d'énergie du nouvel éclairage ne représente qu'un quart environ de la consommation passée. Selon nos calculs, elle devrait se réduire à environ CHF 24.– pour l'ensemble des 49 nuits. Cette année, nous n'avons fort heureusement pas subi de dégât des installations lumineuses.

Selon la volonté des habitants de Boujean, nous avons à nouveau installé les drapeaux traditionnels sur le pont de la Suze pour la fête nationale. Suite aux expériences négatives des deux dernières années (trois drapeaux avaient alors été dérobés), le comité de la guilde a étudié diverses façons de protéger les drapeaux contre le vol et le vandalisme. Le résultat sont des mâts de drapeau en acier inoxydable attachés aux garde-corps du pont par de solides cadenas. Les nouveaux mâts en acier sont nettement plus lourds et plus solides que ceux en bois utilisés jusqu'à présent. Ils ont été fabriqués par la société Muttscheller Metallbau GmbH, établie à Boujean. Malgré cela, un des cadenas a été volé, ce qui témoigne d'une énergie criminelle relativement importante.

La première table ronde de la Guilde du quartier de Boujean s'est tenue au Restaurant Rebstock à la route de Soleure le 25 octobre 2017. Un certain nombre d'habitants du quartier était présent. L'ambiance était décontractée et amusante. Les échanges ont beaucoup porté sur des récits de vacances, des anecdotes du quartier et beaucoup de « tu te souviens ? ». L'assistance a bien vite conclu que cette table ronde était une initiative formidable et qu'elle permettait de mieux connaître d'autres habitants du quartier et d'en apprendre ainsi davantage sur « l'histoire du village ». La table ronde a lieu le dernier mercredi de (presque) chaque mois.

Grâce à une météo idéale, de nombreuses personnes se sont rendues au traditionnel « Rendez-vous du dimanche » du village de Boujean. Cette année aussi, la guilde du quartier était présente avec son bistrot. Les joueurs d'orgue de Buschang ont bravé le froid pour assurer l'accompagnement musical de cet événement. Cerise sur le gâteau, la guilde a projeté la séquence vidéo du montage de la croix du 1^{er} août sur la montagne de Boujean sur un écran. Un grand merci à tous les visiteurs pour leur fidélité et leur soutien !

La guilde remercie également les initiateurs du sapin de Noël près du pont de la Suze. Le sapin a à nouveau été sponsorisé par la Bourgeoisie et installé par Hanspeter Habegger, Ruedi Habegger ainsi que deux membres du comité de la guilde du quartier. Nous les remercions pour leur soutien durant ces longues années.

C'est avec plaisir et satisfaction que nous avons pu enregistrer une augmentation du nombre de nos membres (+ 18) durant l'exercice écoulé. Nous comptons en revanche 8 départs. La Guilde du quartier de Boujean compte désormais 287 membres, ce qui constitue un record dans l'histoire récente de l'association.

En 2017, le comité de la guilde s'est réuni 6 fois pour traiter les affaires courantes ; distribution des agendas en janvier 2017 ; la newsletter est parue en janvier, mai et août.

En guise de conclusion, je tiens à remercier mes collègues du comité pour leur soutien actif au cours de cette année. Nous avons partagé des moments intéressants ainsi que des périodes de travail chargées et ainsi pu réaliser pas mal de choses. »

Le secrétaire demande si quelqu'un parmi les membres présents souhaite faire un commentaire au sujet du rapport annuel. Puisque ce n'est pas le cas, on procède au vote et le rapport annuel du président est approuvé sous les applaudissements.

4. Comptes annuels et rapport de révision 2017, budget 2018

Les comptes annuels 2017 sont présentés sur la paroi blanche par vidéoprojecteur et expliqués par Eveline Haldimann. Avec des dépenses de CHF 12 788.05 et des recettes de CHF 11 004.40, le résultat présente une perte de CHF 1783.65, découlant de l'installation des nouveaux mâts en acier. Le patrimoine de l'association s'élève à CHF 21 257.75 au 31 décembre 2017.

Le rapport de révision est présenté par Ueli Hofstetter, qui, avec Manfred Rufener, a vérifié la comptabilité le 14.3.2018 et l'a comparée avec les pièces justificatives. Les réviseurs recommandent à l'assemblée d'accepter les comptes. Les comptes sont acceptés à l'unanimité, avec décharge à la caissière et au comité pour 2017.

Pour 2018, le budget prévoit des dépenses de CHF 7768.00 et des recettes de CHF 8505.00, ce qui correspond à un petit bénéfice de CHF 737.–. Les personnes présentes n'ayant pas de questions ou remarques, le budget est accepté à l'unanimité.

5. Programme annuel 2018

« L'agenda de Boujean » a à nouveau été distribué en janvier, et le concert de l'Orchestre des Seniors de Biemme a eu lieu le 15 mars à l'Église Zwingli. C'était un beau concert d'une heure qui a attiré les amateurs de musique. Un autre événement sera peut-être organisé en 2018. La date du 2 décembre 2018 peut d'ores et déjà être réservée pour le prochain « Rendez-vous du dimanche ».

6. Détermination du montant de la cotisation pour 2019

Le comité propose de maintenir le montant de la cotisation de membre 2019 au même niveau qu'en 2018, à savoir

CHF 30.– pour les personnes seules et les associations,

CHF 50.– pour les couples,

CHF 80.– pour les entreprises et les institutions.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité lors du vote.

Malheureusement, la compagnie d'assurance « La Mobilière » renonce à renouveler son sponsoring en faveur de notre association.

7. Élections

Le mandat de deux ans de l'ensemble des membres du comité est échu. L'assistance est d'accord de réélire le comité dans son ensemble et confirme ce choix lors du vote par un résultat unanime.

Rhea Sturm quittera le comité dans le courant de l'année 2018 ; le comité cherche donc une personne en mesure de tenir à jour notre site Internet.

8. Requêtes

Aucune requête n'est présentée, ni par le comité, ni par les membres.

9. Informations actuelles

Comme mentionné plus haut, notre guilde compte 287 membres au 31.12.2017. Tout membre

parvenant à recruter un nouveau membre se voit offrir une année de cotisation.

Lors d'un exposé, M. Cédric Neukomm, Infrastructures de la ville de Bienne, met en évidence les divers problèmes que rencontre le projet de la passerelle cycliste et piétonne. Le projet prévoit une passerelle fixe avec une largeur de chaussée de 3,5 m, une pente de max. 8 % et une capacité de charge de max. 3,5 tonnes. Différents emplacements ont été étudiés : dans la partie inférieure et supérieure du Fuchsenried, au chemin des Charmes ainsi que dans le virage de la rue de l'Octroi. La passerelle mesurerait de 85 à 115 m, selon son emplacement. La protection de l'environnement, le Service des monuments historiques, l'Office des forêts et l'Office de l'agriculture du canton ainsi que les propriétaires fonciers des deux côtés des Gorges du Taubenloch sont associés à la planification. Il est prévu de conclure cette phase de clarification d'ici fin 2018. Le financement semble assuré. Reste à espérer que les travaux pourront débuter en 2019.

10. Divers

Aucune des personnes présentes ne demande la parole.

Le président communique que l'assemblée générale 2019 de la guilde du quartier se tiendra probablement le 20 mars 2019 dans les locaux de Swiss Tennis. La date n'est pas encore définitive et peut encore changer.

Le président remercie tous les membres présents pour leur fidélité et leur soutien ainsi que pour leur présence à cette assemblée générale et leur souhaite un bon retour chez eux.

L'apéro riche qui suit est offert par Bien-Air SA, que nous remercions chaleureusement. Le président se réjouit que les membres profitent de nouer de nouveaux contacts lors de cet apéritif et clôt la partie officielle de l'assemblée générale à 20 h 30.

Le rédacteur du procès-verbal :
Roland Haldimann
27.03.18

